

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES TROIS-TEMPS LUNDI LE 13 AVRIL 2015 À 19 H 15	
	Étaient présents : Madame Julie Cabral, parent Monsieur Roger Cousineau, parent Madame Linda-Lyne Houle, parent Madame Giuseppina Terranova, parent Monsieur Mario Ledoux, parent Madame Isabelle Brodeur, enseignante Monsieur Jonathan Beaumont, enseignant Madame Manon Larose, enseignante Madame Sophie Richer, enseignante Madame Annie Robert, Service de garde Monsieur Michel Pichet, représentant de la communauté Monsieur Christian Descôteaux, directeur Étaient absents :
	1.0 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum Constat du quorum et ouverture de l'assemblée à 19 h 15.
CE #14-15-026	1.2 Nomination d'une secrétaire Conformément à l'article 69 LIP, la direction d'établissement désigne monsieur Christian Descôteaux pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement pour cette rencontre. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CE #14-15-027	1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour Madame Sophie Richer propose l'adoption de l'ordre du jour. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
	1.4 Adoption du procès-verbal du 2 février 2015 1.4.1 Suivi au procès-verbal Point 4.5 Version papier / version électronique. M. Descôteaux a fait des vérifications et le courriel est le seul moyen d'envoyer les bulletins en format électronique. Si des parents considèrent ce moyen comme non sécuritaire, ils peuvent refuser et demander une version papier. M. Cousineau propose d'intégrer un mot de passe au document.

CE #14-15-028	Point 5.6.1 Vers intestinaux Dès le lendemain de la rencontre, M. Descôteaux a contacté l'infirmière. Selon les informations qu'il a reçues, le cas persistant était au CPE. Un mécanisme de communication aux parents avait été mis en place si la situation se dégradait. Madame Isabelle Brodeur propose l'adoption du procès-verbal. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. 1.4.2 Signature du registre Le registre est signé. 2.0 Points d'information 2.1 Sondages sur sentiment de sécurité à l'école M. Descôteaux explique qu'un sondage, sur le sentiment de sécurité à l'école, sera envoyé aux parents, aux personnels et aux élèves. Étant donné que c'est un objectif de la CGRÉ, le sondage aux élèves doit être fait au moins une fois par année. Le souhait de M. Descôteaux serait de le faire deux fois, une en janvier et une à la fin de l'année, mais le manque de temps l'oblige à le faire qu'une fois. Il avait été question d'inclure une question sur la vidéo PRÈS, mais, après consultation avec le CEE, M. Descôteaux a décidé de ne pas l'inclure. 2.2 Recours collectifs sur les frais chargés aux parents M. Descôteaux explique les grandes lignes du recours collectif et les impacts sur les façons de faire de l'école. Il explique qu'il y aura quelques changements dans les listes d'effets scolaires et de frais chargés aux parents pour éviter des confusions. 2.3 Activité de fin d'année avec GEC M. Descôteaux informe les parents du CÉ que l'activité de fin d'année sera faite conjointement avec l'école GEC. Cela permettra de bonifier l'offre en combinant les coûts et de développer différentes activités de correspondance et en lien avec le passage vers le secondaire. Le partage des coûts se fera au prorata des élèves. Étant donné que la compagnie RécréAction fournit des animateurs, la présence de parents bénévoles ne sera pas nécessaire. 3.0 Points de décision et de discussion 3.1 Grille-matières Présentation par M. Descôteaux de la grille-matière pour l'année 2015-2016. CE #14-15-29 Monsieur Mario Ledoux propose l'adoption de la grille-matière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
----------------------	--

	3.2 Plan de lutte Présentation par M. Descôteaux du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école pour l'année 2015-2016. Après discussions et quelques modifications, le plan de lutte a été adopté. CE #14-15-030 Madame Manon Larose propose l'adoption du document. ADOpte À L'UNANIMITÉ. 3.3 Tarification SDG Puisque le projet de loi n'a pas été adopté par le gouvernement, M. Descôteaux demande l'autorisation de modifier les frais chargés et de pouvoir les remodifier en fonction du contenu de la future loi. CE # 14-15-031 Madame Giuseppina Terranova propose l'adoption des modifications demandées. ADOpte À L'UNANIMITÉ. 3.4 Photographies scolaires 2014-2015 Monsieur Descôteaux souhaite avoir des rétroactions afin de choisir la compagnie pour l'an prochain. - Photos avec yeux fermés. - Délais longs (2 mois). - Photos dans un « livre » qu'il faut découper soi-même. Les membres demandent à M. Descôteaux de se renseigner auprès des autres directions du secteur pour savoir quelles compagnies elles ont choisies. Un courriel sera envoyé à tous les membres avec toutes les offres reçues afin de faire un choix lors de la prochaine rencontre. 3.5 Remise du dernier bulletin Même si cela est prévu pour l'an prochain, M. Descôteaux demande l'approbation du CÉ pour envoyer le dernier bulletin par voie électronique. Cela a pour avantage d'offrir plus de temps aux enseignants pour corriger et entrer leurs résultats. Cela leur permettra également de profiter des derniers jours avec leurs élèves. Les parents recevront une demande d'autorisation et ceux qui le désirent, pourront demander une copie papier. L'envoi électronique se fera le 26 juin et les copies papier seront postées au plus tard le 29 juin. Une version papier, officielle, sera également mise au dossier des élèves. Les membres du CÉ sont en accord avec la proposition. 4.0 Points d'échange 4.1 Correspondance Aucune correspondance.
--	---

CE # 14-15-032	4.2 Parole à la représentante du comité de parents Aucun point à traiter. 4.3 Parole à la technicienne du service de garde Madame Annie Robert fait un résumé des activités pour les journées pédagogiques à venir. Elle explique également que, pour la semaine des services de garde, le thème de cette année est « Toujours brillant ». 4.4 La vie à l'école Les enseignantes font un résumé des différentes activités qui ont eu lieu et qui sont à venir. - Mois de l'alimentation en avril. - Musée des religions pour les élèves de 5^e et 6^e année. - Retour sur la sortie au musée Grévin : belle activité que les élèves ont aimée. Le travail en classe avait été bien fait. Par contre, petits problèmes pour les déplacements entre les lieux de visite. - Mois de l'activité physique en mai. 4.5 Période de questions du public Les membres remercient M. Pichet pour ses comptes rendus dans le St-Marcois. 4.6 Autres sujets 4.6.1 5.0 Date de la prochaine assemblée La prochaine rencontre du conseil d'établissement sera lundi le 25 mai 2015 (si nécessaire). Sinon ce sera le 8 juin. 6.0 Levée de l'assemblée : Madame Manon Larose propose la levée de l'assemblée à 20 h 38. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. Roger Cousineau, président Christian Descôteaux, directeur
----------------	---